

LA PARENT-THÈSE

Octobre 2018
No 02

1. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Voici la liste des membres qui composera le conseil d'établissement 2018-2019.

Membres parents

Marie-Hélène Hamel	Mandat de 2 ans
Anne-Marie Sénéchal	Mandat de 2 ans
Caroline Blais	Mandat de 1 an
Sonia Chouinard	Mandat de 1 an
Ian Duchesne	Mandat de 1 an

Membres du personnel

Isabelle Baribeau	Enseignante de 1 ^{re} année
Christine Carrier	Enseignante de 2 ^e année
Claire-Annette Gauthier	Éducatrice
Nathalie Hamel	Enseignante de 3 ^e année
Marie-France Rousseau	Responsable du service de garde
Christine Lamy	Directrice

Les substituts

Marielou Verge	Parent
Louise Brisebois	Éducatrice
Caroline Villeneuve	Enseignant de 3 ^e année

Voici le calendrier des réunions qui ont lieu à 19 h à l'école :

- 3 décembre 2018
- 29 janvier 2019
- 15 avril 2019
- 21 mai 2019
- 10 juin 2019

2. CLIENTÈLE SCOLAIRE

Au 30 septembre, l'école comptait 334 élèves, répartis de la façon suivante :

Précolaire	:	39 élèves	4 ^e année	:	49 élèves
1 ^{ère} année	:	60 élèves	5 ^e année	:	47 élèves
2 ^e année	:	38 élèves	6 ^e année	:	56 élèves
3 ^e année	:	45 élèves			

3. SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Le 28 septembre, l'organisme *Solidarité familles et sécurité routière*, en collaboration avec le Service de police de la Ville de Québec, a tenu une journée de sensibilisation à la sécurité routière. Des signets ont été distribués et les parents ont été invités à ralentir dans les zones scolaires, aux abords des parcs et des quartiers résidentiels et à respecter les règles de sécurité routière.

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé!

4. JOURNÉE PÉDAGOGIQUE À VENIR

Le vendredi **12 octobre** sera une journée pédagogique. Il **n'y aura pas d'école** à cette date, toutefois le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

5. HALLOWEEN



Encore une fois, dans le cadre de l'Halloween, l'école participera à la campagne de Leucan. Une lettre à cet effet vous a été envoyée ainsi que les détails du déroulement de cette demi-journée.

6. SORTIES À PIEDS DANS LE QUARTIER

Lors de la rencontre du 12 juin dernier, les membres du conseil d'établissement ont approuvé toutes les sorties à pieds dans le quartier sans avoir une autorisation formelle des parents à chacune des sorties.

7. SORTIES SCOLAIRES

Suite à la directive ministérielle du printemps dernier, les écoles doivent **offrir gratuitement** toutes les sorties en lien avec l'activité éducative, c'est-à-dire le contenu des programmes d'études, qui ont généralement lieu dans le calendrier scolaire pendant les 180 jours de classe. Les sorties et les activités offertes cette année seront donc financées par de nouvelles mesures budgétaires octroyées aux écoles. Vous recevrez dans les prochains jours, la liste de ces sorties et activités qui ont été approuvés par le conseil d'établissement du 2 octobre dernier.

Pour les sorties sans lien avec l'activité éducative ayant un objectif de socialisation, de loisir et de divertissement, celles-ci **peuvent être facturées** puisqu'elles ne sont pas obligatoires, mais une activité de remplacement doit être offerte à l'école. Il a été convenu lors de la rencontre du conseil d'établissement du 2 octobre, de faire un sondage auprès des parents. Si le taux de participation est **d'au moins 80%**, la sortie aura lieu et des **activités gratuites** seront offertes par des éducateurs du service de garde pour les élèves qui ne participeront pas à la sortie.

8. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

En août dernier, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a annoncé qu'il exigeait que les écoles dispensent des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour tous les élèves du primaire, 1^{re} à 6^e année. Ces contenus seront donc déployés de façon progressive cette année, à partir du mois de février ou du mois de mars, et de façon plus intensive dans les prochaines années. Pour ce faire, des rencontres d'information et de sensibilisation seront faites jusqu'en décembre 2018 à toutes les équipe-école de la commission scolaire.

Aussi, afin d'informer les parents, le MEES propose des fascicules, par niveau scolaire, destinés aux parents. Ils vous seront acheminés sous peu. Vous pourrez ainsi constater que les contenus en orientation à la sexualité respectent l'âge et le développement des élèves, tout en étant conformes aux recommandations des experts, dont l'Organisation mondiale de la santé et l'UNESCO.

9. ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Depuis septembre 2017, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) exige que les écoles dispensent graduellement des contenus en orientation scolaire et professionnelle au 3^e cycle du primaire. Vous recevrez dans les prochains jours la planification 2018-2019 des différentes activités d'apprentissage qui seront vécues en classe.

10. PREMIÈRE COMMUNICATION

La Première Communication sera disponible sur le Portail le jeudi 11 octobre. Ce document est important puisqu'il donne un portrait de votre enfant au niveau de ses apprentissages en français et en mathématiques, ainsi qu'au niveau du comportement. Il s'agit d'un premier regard où chaque élève a avantage soit à poursuivre sur la même voie ou à améliorer certains aspects soulignés par le personnel enseignant afin de contribuer à sa réussite scolaire.

Nous vous suggérons de le regarder avec lui afin d'encourager ses bons coups et de trouver des moyens pour améliorer les difficultés identifiées. En manifestant votre intérêt à son parcours scolaire, vous contribuez à augmenter sa motivation et l'importance qu'il attache à sa réussite scolaire.

Si vous avez des commentaires, vous pouvez les indiquer dans l'agenda de votre enfant.

11. NATURE ET MOMENTS DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS



Comme par le passé, vous recevrez un document présentant la nature et les périodes au cours desquelles les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières. Vous êtes invités à le parcourir et à le conserver pour consultations ultérieures. Cet outil de référence vous permettra de mieux suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de le soutenir dans ses apprentissages.

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons.

12. CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Lorsque vous venez reconduire votre enfant à l'intérieur, soit au service de garde ou au secrétariat, nous vous demandons **de ne pas circuler sur les étages, à moins d'y être autorisé**. Les enfants peuvent se rendre d'eux-mêmes à leur crochet tant au rez-de-chaussée qu'aux étages. Merci de nous aider à assurer la sécurité de tous, en plus d'encourager les enfants à être autonomes et responsables

13. FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS EN CAS D'INTEMPÉRIE OU DE FORCE MAJEURE

Vous trouverez, à la fin de ce document, un message à tous les parents et aux élèves des centres de formation professionnelle et de formation générale concernant la fermeture possible des établissements. Veuillez en prendre bonne note.

14. PROGRAMME PRIMAIRE

La déclaration de mission

L'organisation du Baccalauréat international (IBO) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

Le programme international tend à rendre les enfants conscients et sensibles aux expériences des autres. L'ensemble de ces caractéristiques se traduit par un profil à développer chez nos élèves : ces derniers devront être capables de mener des enquêtes, penser par eux-mêmes, communiquer, prendre des risques, posséder des connaissances, s'appuyer sur des principes, s'occuper d'autrui, manifester une ouverture d'esprit, faire preuve d'un bon équilibre et opérer un retour sur eux-mêmes.

Vous pouvez consulter les pages blanches insérées au début de l'agenda scolaire pour en connaître davantage sur le vocabulaire du Programme primaire. D'autres informations se trouvent sur le site internet de l'école sous l'onglet Programme particulier.

Le profil de l'apprenant de l'IB est constitué de dix qualités que les élèves de l'IB doivent s'efforcer de développer afin de former des personnes sensibles à la réalité internationale, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible. Les qualités recherchées développent des apprenants **chercheurs, informés, sensés, communicateurs, intègres, ouverts d'esprit, altruistes, audacieux, équilibrés et réfléchis**. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet sous l'onglet Programme particulier.

15. CROSSCOUNTRY DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 17 septembre dernier se tenait la compétition de cross country de la Commission scolaire de la Capitale. Notre école était fièrement représentée par 20 élèves qui ont livré une belle performance. Il est important de signaler la performance de Théo Gobeil et Éva Manzi qui se sont qualifiés pour la compétition régionale qui aura lieu le samedi 13 octobre au Cégep de Lévis-Lauzon.



Bravo à tous les Vikings !

16. POUX DE TÊTE

Comme chaque année, nous avons quelques élèves qui sont infestés par des poux de tête. Afin d'éviter ces situations, voici quelques conseils de prévention et pour s'en débarrasser.

1. **Examinez**, avec un peigne, la tête de vos enfants une fois par semaine (on peut en faire une routine du bain ou du dimanche).
2. **Surveillez** les lentes (les œufs de poux), surtout derrière les oreilles et près de la nuque. Ils s'accrochent à la racine des cheveux et sont de couleurs gris ou blanches.
3. Si vous trouvez des poux ou des lentes ; **avisez** l'école:

On doit être plus rapide que les poux et travailler en équipe avec les autres parents! Soyez assurés de la discrétion du personnel de l'école.

Appliquez un traitement contre les poux avant le retour des enfants à l'école et faites le ménage nécessaire.

4. Il est important de donner un **2^e traitement** après 7 à 10 jours. Les lentes peuvent survivre après un traitement. Enlevez toutes les lentes le plus vite possible après le lavage des cheveux avec les ongles ou une pince à sourcils.
5. **Gardez les CHEVEUX ATTACHÉS et en ne partageant pas les casquettes, tuques et chapeaux, on évite beaucoup les problèmes de poux...**

Attention aux préjugés : Tout le monde peut en attraper...

17. CONFÉRENCES TRIPLE P OFFERTES

Triple p, pour « pratiques parentales positives », est un programme à données probantes implanté dans deux secteurs de notre commission scolaire (Limoulou-basse-ville et Jacques-Cartier). Ce programme prend la forme de conférences aux parents qui seront offertes en soirée, et ce, à partir du mois d'octobre 2018.

Parce que les enfants ne viennent pas avec un manuel d'instructions...

Les parents ont parfois besoin d'un coup de pouce. Parmi les activités que propose le programme Triple P pour améliorer votre relation avec votre enfant, une série de conférences publiques est offerte en exclusivité dans votre milieu. Découvrez-y des trucs simples et concrets qui augmenteront votre plaisir d'être parent!



Des conférences pour vous aider !

Automne 2018 – territoire Limoulou – Basse-Ville

Limoulou/Basse-Ville/Vanier

Conférence 1	Conférence 2	Conférence 3
16 octobre 19 h à 20 h 30	30 octobre 19 h à 20 h 30	13 novembre 19 h à 20 h 45
5 novembre 19 h à 20 h 30	19 novembre 19 h à 20 h 30	3 décembre 19 h à 20 h 30
		École Sans-Frontière 360, avenue Bélanger Québec, G1M 1W1
		Patro Roo-Amadour, salle RC2 2301, 1 ^{er} Avenue, Québec, G1L 3M9

Vous pouvez assister gratuitement à chacune des conférences Triple P souhaitées, peu importe le lieu. Aucune inscription n'est requise. Rendez-vous sur parentspositifs.ca pour le calendrier des conférences offertes sur les autres territoires. Veuillez noter qu'en cas de fermeture des écoles primaires dû à une tempête hivernale, les conférences sont annulées.

C'est gratuit et ça marche !

Voyez de quelle façon le programme Triple P peut vous aider à parentspositifs.ca



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale Nationale
Québec

18. AMÉLIOREZ VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE AVEC L'AIDE DES SARCA

Les SARCA proposent des services gratuits visant à aider l'adulte à réaliser un projet professionnel ou de formation.

- Services **gratuits** adaptés à vos besoins et à votre situation
- Pour les adultes de **16 ans et plus** non inscrits dans un établissement scolaire
- Évaluation de votre dossier scolaire
- Accompagnement et suivi pour un **retour aux études**
- Accompagnement dans votre **réorientation de carrière**

Vous avez des questions ?

Il nous fera plaisir d'y répondre !

Téléphone : 418 686-4040 poste 6399

Courriel : sarca@cscapitale.qc.ca



Christine Lamy, Directrice

**MESSAGE À TOUS LES PARENTS
ET AUX ÉLÈVES DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE FORMATION GÉNÉRALE**

Fermeture des établissements en cas d'intempérie ou de force majeure

L'hiver sera bientôt là et sollicitera davantage notre attention concernant certaines conditions climatiques ou cas de force majeure (panne d'électricité, panne de chauffage, bris d'aqueduc, etc.). À l'occasion, il se pourrait que nous devions prendre la décision de fermer nos établissements.

Des prévisions météorologiques annonçant une chute de neige n'indiquent pas nécessairement une fermeture. De plus, si les élèves sont déjà en classes et que les conditions climatiques se détériorent, il est **plutôt rare** que les établissements ferment en cours de journée puisque la sécurité des élèves n'est pas compromise. Voici les principaux critères analysés pour une fermeture :

- la quantité de neige attendue, l'accumulation rapide et la durée des précipitations;
- la vitesse des vents qui pourrait limiter la visibilité;
- les conditions routières et piétonnières;
- un refroidissement éolien extrême qui cause des problèmes mécaniques aux transporteurs scolaires;
- la combinaison de conditions hivernales difficiles comme la pluie verglaçante qui entraîne des pannes électriques ou des conditions piétonnières dangereuses.

À noter que, lorsque des alertes météo de tempêtes hivernales seront émises par Environnement Canada, quelle que soit la décision de fermer ou de maintenir les activités des établissements, l'information sera communiquée vers 6 h sur le site web et sur la page Facebook de la Commission scolaire.

DANS TOUS LES CAS, LA DÉCISION PRISE VISE À ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES.

Lorsque la décision de fermer les établissements est prise **avant le début des classes**, les services de garde sont également fermés. Lorsque la décision de fermer les établissements est prise **en cours de journée**, les services de garde demeurent ouverts selon les modalités établies par chaque service de garde.

IMPORTANT : lorsque la décision de fermer est prise **en cours de journée**. **VOUS DEVEZ PRÉVOIR LE LIEU OÙ VOTRE ENFANT DOIT SE RENDRE ET L'INFORMER EN CONSÉQUENCE.**

EN CAS D'INTEMPÉRIE, MÊME SI LA COMMISSION SCOLAIRE N'ANNONCE PAS LA FERMETURE DE SES ÉTABLISSEMENTS, NOUS RAPPELONS QU'IL APPARTIENT AUX PARENTS, S'ILS JUGENT QUE TOUTES LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ NE SONT PAS PRÉSENTES, DE GARDER L'ENFANT À LA MAISON. NOUS VOUS DEMANDONS D'EN INFORMER L'ÉTABLISSEMENT.

DIFFUSION DE L'INFORMATION :

- Page Facebook de la *Commission scolaire de la Capitale* 
- Sur la page d'accueil du site Internet cscapitale.qc.ca ainsi que sur la réponse automatique du système téléphonique de la commission scolaire au **418 686-4040**.
- **Médias** : stations radiophoniques et stations de télévision locales

LORS D'UNE FERMETURE :

- Avant le début des classes : L'information est diffusée **vers 6 h**.
- En cours d'avant-midi : L'information est diffusée **entre 9 h et 9 h 30**.
- En cours d'après-midi : L'information est diffusée **entre 13 h 45 et 14 h**.

La décision de fermer les établissements s'applique également aux centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle pour la plage horaire de jour. Pour la plage horaire du soir, un autre avis sera communiqué aux médias vers 14 h.

S'il y a fermeture en cours de journée, le personnel du service du transport scolaire et tout autre personnel requis assureront la sécurité des élèves.



RICHARD VALLÉE CPA AUDITEUR, CA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES